

PARKING : ET SI LA SOLUTION VENAIT DU PDE ?



FO a ce mercredi 04 mai 2016 participé activement à la mise en place du Comité de Pilotage du **Plan de Déplacement Entreprise (PDE)**.

A Savoir : L'Établissement est règlementairement tenu depuis le 01 janvier 2016 de proposer un PDE dont le but essentiel est de mettre en place un moyen de transport alternatif à la voiture individuelle dans le cadre du développement durable.

Ce PDE doit être déposé au plus tard en préfecture pour le 01 janvier 2017.

La grande problématique que nous connaissons actuellement sur les places de parking et qui risque fortement de s'amplifier avec les travaux pour la Psychiatrie, pourrait-elle trouver une issue avec ce PDE ?

Sachez que **fin mai** vous recevrez un document dans lequel il vous sera demandé de participer via un **sondage** de donner vos **habitudes de déplacement concernant votre trajet domicile-travail**. De nombreuses autres questions viendront étayer ce questionnaire afin qu'il soit le plus exhaustif possible sur nos habitudes de déplacement liées à nos obligations professionnelles.

Plus nombreux vous participerez à cette enquête, plus il sera possible de présenter une synthèse représentative de la plus grande majorité des agents sur leurs déplacements domicile-travail.

De cette synthèse, il sera proposé des solutions qui pourront permettre de résoudre en partie la problématique du parking par la création de ce PDE et **vous pouvez compter sur nous pour faire nos propositions lors des prochaines réunions prévues sur ce sujet**.

Sondage (sur le mois de juin), rapport début septembre puis discussion et solutions apportées avant la mise en place au 01 janvier 2017.

SOYEZ LES ACTEURS DE LA VIE DE L'ETABLISSEMENT : PARTICIPEZ !!

L'INFO OÙ IL FAUT, QUAND IL LE FAUT AVEC FO !